

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 02132

Numéro SIREN : 482 106 325

Nom ou dénomination : DCB CAPITAL

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/041541



## 2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS DCB CAPITAL</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>113 chemin de fontanières 69350 LA MULATIERE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>4 8 2 1 0 6 3 2 5 0 0 0 3 8</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	2 749 524
Créances rattachées à des participations BB		BC	2 041 372	23 986 052
Autres titres immobilisés BD		BE		
Prêts BF		BG		
Autres immobilisations financières* BH	BI	556	556	
<b>TOTAL (II)</b> BJ		28 777 505	2 041 372	26 736 132
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	940 471
		Autres créances (3) BZ	CA	144 737
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	3 764 710	3 764 710
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	8 182	8 182
	<b>TOTAL (III)</b> CJ	CK	4 858 101	4 858 101
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		22 667	22 667
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b> CO		33 658 274	2 041 372	31 616 901
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



## 2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DCB CAPITAL		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 5 000 000 .....)	DA	5 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF	56 857	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG	8 497 291	
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	4 065 885	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	3 242	
<b>TOTAL (I)</b>	DL	17 723 277		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	3 468 000	
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	8 771 140	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	146 997	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 502 999	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	4 300	
Autres dettes	EA	187		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	13 893 624		
Ecarts de conversion passif*	(V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	31 616 901		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	13 893 624		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



## 2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DCB CAPITAL		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	375 064	FH	FI	375 064
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	375 064	FK	FL	375 064
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	5	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	375 070
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	273 278	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	52 766	
	Salaires et traitements*			FY	219 449	
	Charges sociales (10)			FZ	93 434	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	526	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	639 455	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	( 264 385 )	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	6 437 956	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	36 206	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	715 928	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	10	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	485 272	
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	1 201 211	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	1 357 186	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	278 130	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	<b>Total des charges financières (VI)</b>			GU	1 635 316	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	( 434 104 )	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	5 703 260	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Cegid Group



## 2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

\* (article 53 A des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS DCB CAPITAL		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	427 291	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	427 291	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	729 089	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	500	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 734	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	731 323	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	( 304 031 )	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	8 569	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 324 773	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	8 441 529	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	4 375 643	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	4 065 885	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	715 928	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	40 130	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	729 089	Produits exceptionnels		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	500			
Amortissements dérogatoires	1 734			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		427 291		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : DCB CAPITAL

Les comptes ont été établis conformément au règlement ANC N° 2016-07 et mention de l'application des adaptations professionnelles (PCG art 831-1)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 31 616 902 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 4 065 886 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

### *Règles générales*

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

### *Titres de participations*

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### *Créances*

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### *Frais d'émission des emprunts*

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### *Produits et charges exceptionnels*

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### *Engagement de retraite*

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision



## Règles et méthodes comptables

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

### *Conséquences de l'événement Covid-19*

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



## Faits caractéristiques

La société a pris une participation dans trois nouvelles sociétés de promotion immobilière :

- \* Lime à hauteur de 80% soit pour 800 euros.
- \* Les Messagers de Montmartin à hauteur de 23% soit pour 230 euros
- \* DCB Contractors à hauteur de 10% soit 104 930 euros.

La société a pris une participation supplémentaire dans trois sociétés :

- \* DCB Résidence pour 25 000 euros, portant ainsi la participation totale à 75% dans le capital.
- \* Financière des Confluents pour 402 112 euros, portant ainsi la participation totale à 63% dans le capital.
- \* Foncière des Territoires pour 70 euros, portant ainsi la participation totale à 17% dans le capital.

L'emprunt obligataire figurant au passif pour 3 468 000 €, dont la prime de non conversion des obligations à hauteur de 68 000 €, a été souscrit le 23 décembre 2019. Suite avenant il a une durée de 36 mois à compter de la date de souscription des obligations. Il se terminera le 31/12/2022



## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements				
- Participations évaluées par mise en - Autres participations	23 948 574	9 947 550	5 119 175	28 776 949
- Prêts et autres immobilisations financières	548	8		557
<b>Immobilisations financières</b>	<b>23 949 122</b>	<b>9 947 558</b>	<b>5 119 175</b>	<b>28 777 505</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>23 949 122</b>	<b>9 947 558</b>	<b>5 119 175</b>	<b>28 777 505</b>

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste Virements de l'actif circulant Acquisitions Apports Créations Réévaluations			9 947 558	9 947 558
<b>Augmentations de l'exercice</b>			<b>9 947 558</b>	<b>9 947 558</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste Virements vers l'actif circulant Cessions Scissions Mises hors service			5 119 175	5 119 175
<b>Diminutions de l'exercice</b>			<b>5 119 175</b>	<b>5 119 175</b>

Les variations des autres participations concernent des acquisitions de titres à hauteur de 533 142€.

Les autres mouvements se rapportent à des créances rattachées.



## Notes sur le bilan

## Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-Euro

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par la société

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes/bénéfices perçus par la société au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
<b>A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE</b>										
<b>- Filiales (détenues à + 50 %)</b>										
SNC LINUX	1	-1	80,00	1	1	94		1 500	-1	
SNC AIRSTREAM	1	-691	90,00	1	1	1 283				
SNC DATAVALLEY	1	284	85,00	1	1	343		435	279	
SNC BEL AIR	1	-31	96,00	1	1	348				
SAS DCB RESIDENCE	10	221	75,00	435	435					340
SNC BIO SUD 3.	1		80,00	1	1			508	489	
SNC PLUG AND PLAY A-B	1	-5	60,00	1	1	4			-1	
SNC SOHO	1	-41	80,00	1	1	31			-2	
SAS METROPOLE ARENA DE	100	-1 047	100,00	100	100	312		364	155	
SNC M ONE	10		80,00	8	8	123				
SNC LIME	1		80,00	1	1	1 030				
SCI BUSINESS AIRPORT	1	429	95,00	1	1			583	439	
SCI BUSINESS CAMPUS	1	5	80,00	1	1	47			5	129
SNC PLUG & PLAY	1	-1 350	80,00	1	1	5 307				
SNC HIGHWAY CLUB	1	499	60,00	1	1	1 019		7 253	263	
SNC NEW CAMPUS	1	-338	96,00	1	1	36			-339	
SAS DCB LOGISTICS	10	2 919	51,00	1 485	1 485			4 447	1 974	102
SNC FINANCIERE DE LA PAR	10	-2 515	60,00	6	6	6 854		839	-1 096	
SNC MIX-CITE	1	-664	60,00	1	1	3 073		309	-23	
SAS FINANCIERE DES CONFLU	10	2 316	63,00	554	554			-127	109	441
SNC PARK VIEW	1	352	60,00	1	1				352	1 374
<b>- Participations (détenues entre 10 et 50% )</b>										
SCCV 174	1	12 833	35,00			1 212		85 271	13 461	4 491
SNC FINANCIERE DE LYON	2	163	40,00	1	1	1 044		4 945	436	
SNC FONCIERES DES TERRIT	1	129	17,00	31	31				1	
SAS DCB CONTRACTORS	10	3 352	10,00	105	105			15 752	3 352	
SNC LES MESSAGERS DE M	1		23,00			81				
CLUB 55	1	1 785	20,00					22 380	1 785	443
SAS GREEN ANGELS CAPITA	10	8 681	25,00	3	3	3 616		7 482	3 168	
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOB SUR LES AUTRES TITRES</b>										
<b>- Autres filiales françaises</b>										
<b>- Autres filiales étrangères</b>										
<b>- Autres participations françai</b>										



## Notes sur le bilan

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
- Autres participations étrangè										

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 27 121 373 Euro et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	26 027 425		26 027 425
Prêts			
Autres	557		557
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	940 472	940 472	
Autres	144 738	144 738	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 183	8 183	
<b>Total</b>	<b>27 121 373</b>	<b>1 093 392</b>	<b>26 027 981</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	172 474
Clients - factures à établir	139 856
<b>Total</b>	<b>312 330</b>



## Notes sur le bilan

## Dépréciation des actifs

## Dépréciation des immobilisations

	Montant	Valeur Retenue	Justification
Dépréciation Créance Airstream	700 000	582 747	
Dépréciation Créance Soho	29 519	1 435	
Dépréciation Plug & Play	1 000 000	4 306 802	
Dépréciation Métropole Arena Developpe	311 853		
<b>TOTAL</b>	<b>2 041 372</b>	<b>4 890 984</b>	

## Capitaux Propres

## Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 5 000 000,00 Euro décomposé en 20 000 titres d'une valeur nominale de 250,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	20 000	250,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 000	250,00

## Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 508	1 734		3 242
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>1 508</b>	<b>1 734</b>		<b>3 242</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		1 734		



## Notes sur le bilan

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 13 893 624 Euro et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	3 468 000	3 468 000		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	731 139	731 139		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 997	146 997		
Dettes fiscales et sociales	1 502 999	1 502 999		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 300	4 300		
Autres dettes	8 040 189	8 040 189		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>13 893 624</b>	<b>13 893 624</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :				

## Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>Total</b>			

Les parts que nous détenons dans Financière des Confluents sont nanties au profit de la société NOVALI. en garantie de l'emprunt obligataire.



## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	73 550
Intérêts courus	130
Associés - intérêts courus	40 000
Dettes provis. pr congés à payer	12 281
Dettes provis. pr partic. salariés	8 921
Charges sociales s/congés à payer	6 526
<b>Total</b>	<b>141 408</b>

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	8 183		
<b>Total</b>	<b>8 183</b>		

**Notes sur le compte de résultat***Chiffre d'affaires**Charges et Produits exceptionnels***Résultat exceptionnel**

Résultat exceptionnel

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	427 292	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		53 002
Reprises sur provisions et transferts de charge		
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>427 292</b>	<b>53 002</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	729 089	25 464
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	500	269 100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 734	1 508
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>731 323</b>	<b>296 072</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-304 032</b>	<b>-243 070</b>

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	729 089	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	500	
Amortissements dérogatoires	1 734	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		427 292
<b>TOTAL</b>	<b>731 323</b>	<b>427 292</b>

- Le poste Autres Charges Exceptionnelles correspond à l'extourne d'une refacturation pour Lime (Ex Solaris).
- Le poste Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés correspond à la liquidation des titres de la société Times Square au 31/03/21.
- Le poste Autres Produits Exceptionnels correspond à l'annulation des Taxes Archéologiques et d'Aménagement Lime (Ex Solrais) pour 426k€ et Annulation de la dette Times Square pour 1k€ suite liquidation au 31/03/21.



## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 1 personne.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>1</b>	

### Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : CAUDARD-BREILLE GROUP

Forme : SAS

SIREN : 841470792

Au capital de : 45 000 000 Euro

Adresse du siège social :  
113 Chemin de Fontanières  
69350 LA MULATIERES

### Engagements financiers

#### Engagements donnés



## Autres informations

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
M One auprès de la CERA ouverture de crédit bancaire de 968k€	968 000
Avals et cautions	968 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagement de non cession des parts détenus dans notre filiale la SNC Financière de Lyon	800
Engagement de non cession des parts détenus dans notre filiale la SNC Les Messagers de	230
Engagement de non cession des parts détenus dans notre filiale la SNC M One	8 000
Engagement de non cession des parts détenus dans notre filiale Financière de la Part Dieu	6 000
Engagement de non cession des parts détenus dans notre filiale Green Angels Capital	2 500
Autres engagements donnés	17 530
<b>Total</b>	<b>985 530</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	985 530
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

*Engagements de retraite*

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 18 248 Euro

**DCB Capital**

SASU au capital de 5 000 000 €  
113 chemin de Fontanières  
69350 La Mulatière  
482 106 325 RCS Lyon

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS GENERALES ORDINAIRES**

**DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 29 JUIN 2022**

**Sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

**QUATRIEME DECISION**

L'associée unique affecte le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021, de 4 065 885,78 €, en totalité au compte « Autres réserves ».


*Cette décision a été adoptée sans réserve par l'associée unique.*

Certifié conforme

**D.C.B International**

**Présidente**

SAS Caudard-Breille Group  
Didier Caudard-Breille



**SASU DCB CAPITAL**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Clotilde DEMEURE  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN  
Expert-Comptable

Robert OHAYON  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

---

SOCIÉTÉ  
D'EXPERTISE COMPTABLE  
ET DE COMMISSARIAT  
AUX COMPTES

INSCRITE  
AU TABLEAU DE L'ORDRE  
DES EXPERTS-COMPTABLES  
DE LA RÉGION DE LYON

INSCRITE  
À LA COMPAGNIE  
RÉGIONALE  
DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES DE LYON

**DCB CAPITAL**

30 Quai Perrache  
69002 LYON

Clotilde DEMEURE  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN  
Expert-Comptable

Robert OHAYON  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

SOCIÉTÉ  
D'EXPERTISE COMPTABLE  
ET DE COMMISSARIAT  
AUX COMPTES

INSCRITE  
AU TABLEAU DE L'ORDRE  
DES EXPERTS-COMPTABLES  
DE LA RÉGION DE LYON

INSCRITE  
À LA COMPAGNIE  
RÉGIONALE  
DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES DE LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

A l'associée

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SASU DCB CAPITAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associée sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 14 juin 2022

**Le Commissaire aux Comptes  
SARL OHAYON**



**Carine MONTJOUENT**